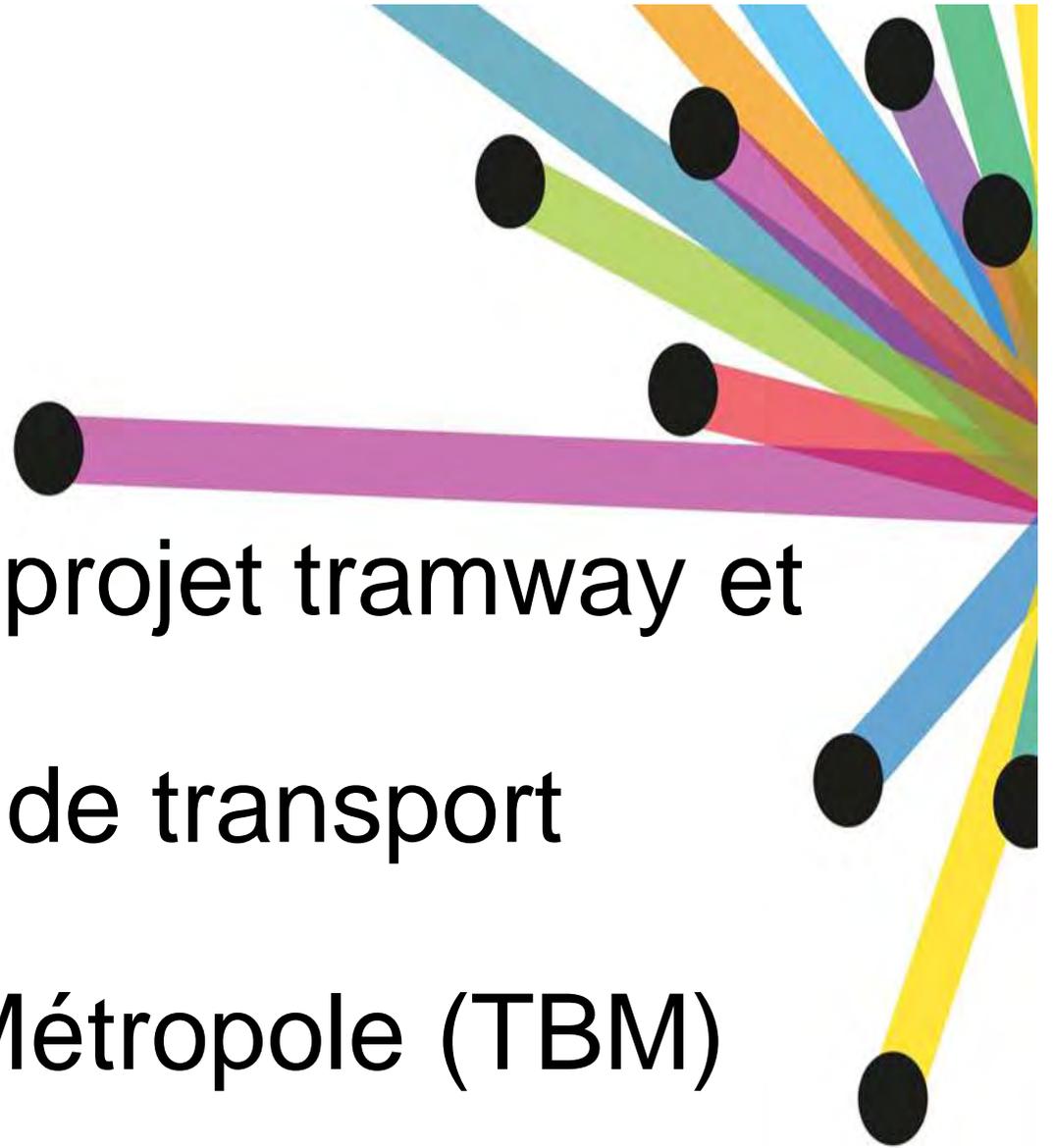


Présentation du projet tramway et
du réseau de transport
de Bordeaux Métropole (TBM)





1ière Partie

Histoire du tramway de Bordeaux Métropole

1854



1958

2003



Généralités / Historique

- 1975→1985 : Premières réflexions sur un transport en commun en site propre
- 1986 → 1994 : L'époque du Métro
- 1995 → 1996 : schéma directeur des déplacements urbains
- Février 1997 : choix du tramway

Généralités / Historique

- 1998 : concertation
- 2000 : déclaration d'utilité publique (DUP)

- Déc. 2003 – Juillet 2004 : Mise en service Phase 1
- Fév. 2007 – Oct 2008 : Mise en service Phase 2
- Jan. 2015 – Juin 2015 : Mise en service Phase 3

OBJECTIFS:

- **Minimiser la part de la voiture dans le centre ville.**
- **Re-qualification des espaces publics :**
 - **Création de zones piétonnes**
 - **Développement de pistes cyclables**
 - **Embellissement des espaces publics**

Et bien sûr, amélioration de l'offre de transport.

Développement du réseau TCSP

-  Réseau existant
-  Extensions « phase 3 »

**Ligne D : Quinconces –
Eysines Cantinolle 9740 m**

Fin 2019

**Ligne A : Mérignac Centre –
Magudas / 3600 m – janvier 2015**

**Ligne B : Bougnard –
Alouette 3560 m – juin 2015**

**TTM : Ravezies/Cracovie –
Blanquefort 7200 m**

décembre 2016

**Ligne C : Aubiers – Parc
Expo 3390 m / Janvier 2015**

**Ligne B : Claveau – Bx Nord
750 m / juin 2014**

**Ligne C : Terres Neuves –
Terres Sud / 3700 m**

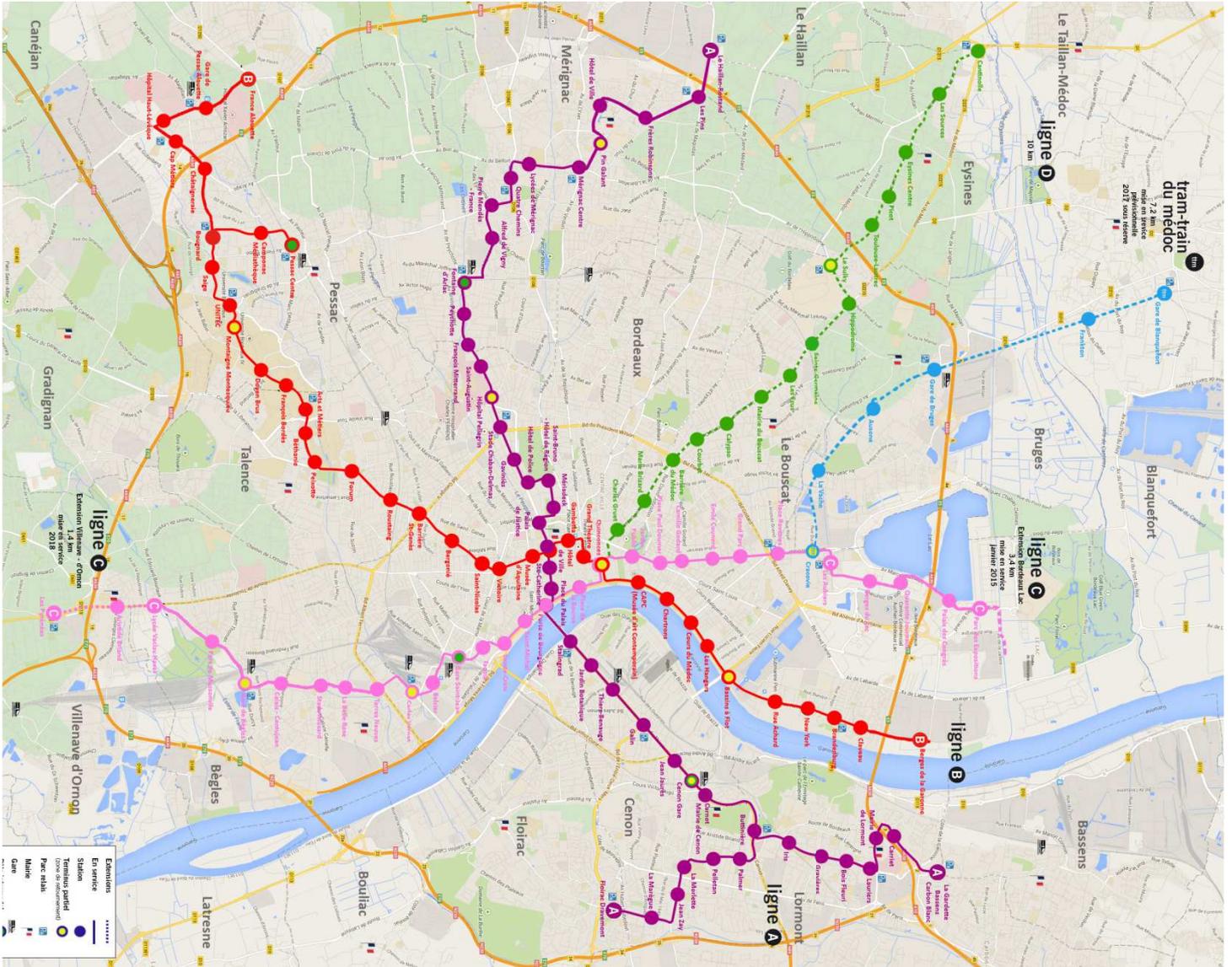
Mars 2015

**Ligne C : Terre Sud – Villenave
d'Ornon / 1400 m - février 2019**

 5 km

de Bordeaux - traitement à l'urba 2005
en provenance du F.T.N © IGN - en provenance du S.I.G. 'APIC' - Communauté

Plan du réseau de tramway



CARACTERISTIQUES DU RESEAU

LIGNE A : 46 stations

- Le Haillan – Rive droite (Floirac et Bassens – Carbon blanc) – 24,5 km

LIGNE B : 37 stations

- Pessac (centre et Alouette) Claveau Berges de la Garonne 19,5 km

LIGNE C : 27 stations

- Parc des expositions (Grand Stade) – Bègles via Gare St Jean – 15,4 km
- Extension C Blanquefort : 7,2 km Voie Unique
- Total : 67 km dont 15 km en APS
- 6 terminus partiels

Intégration dans la ville

- Ligne B – Bordeaux Place de la Comédie

AVANT



APRES

Intégration dans la ville

- Ligne B – Bordeaux Cours de l'Intendance

APRES



AVANT

Intégration dans la ville

- Ligne C – Bordeaux – cours Foch

APRES



AVANT



Intégration dans la ville

- Ligne C – Bordeaux – Place Paul Doumer



AVANT

APRES



MAITRISE D'ŒUVRE : GROUPEMENT TSA / SYTRA / TRALES / PCHARD / BOUTIER
GROUPEMENT D'ARCHITECTES : B. B. BONNES / B. B.
DESIGN MATÉRIEL ROLLANT / ABSOLUT DESIGN / L. ANOPIET / COURRANT



AVANT

APRES



Ligne B
- Bordeaux - les quais

Intégration dans la ville

- Ligne B - Bordeaux - les quais

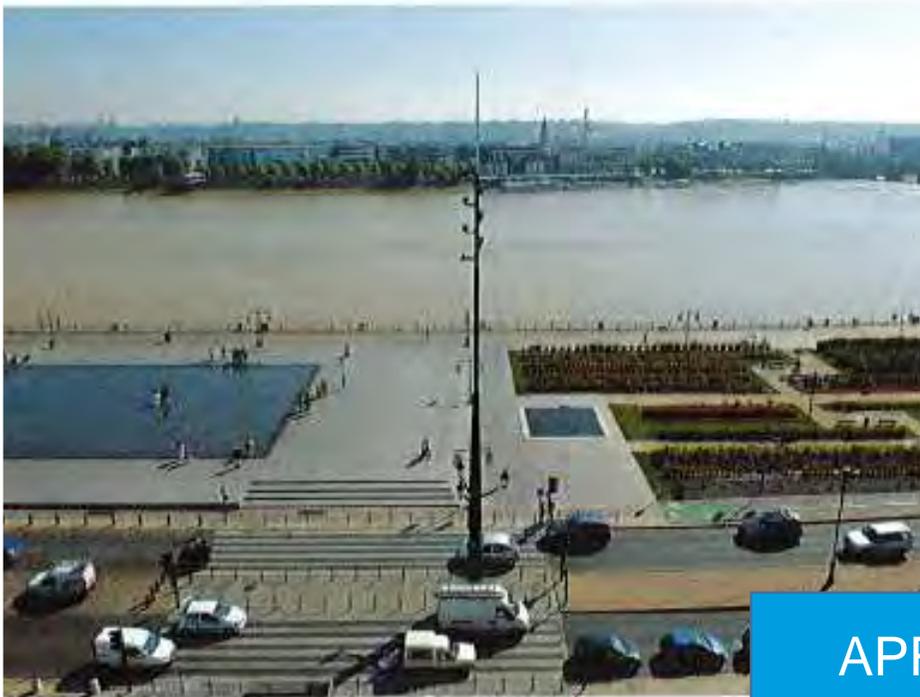


AVANT

APRES



AVANT



APRES



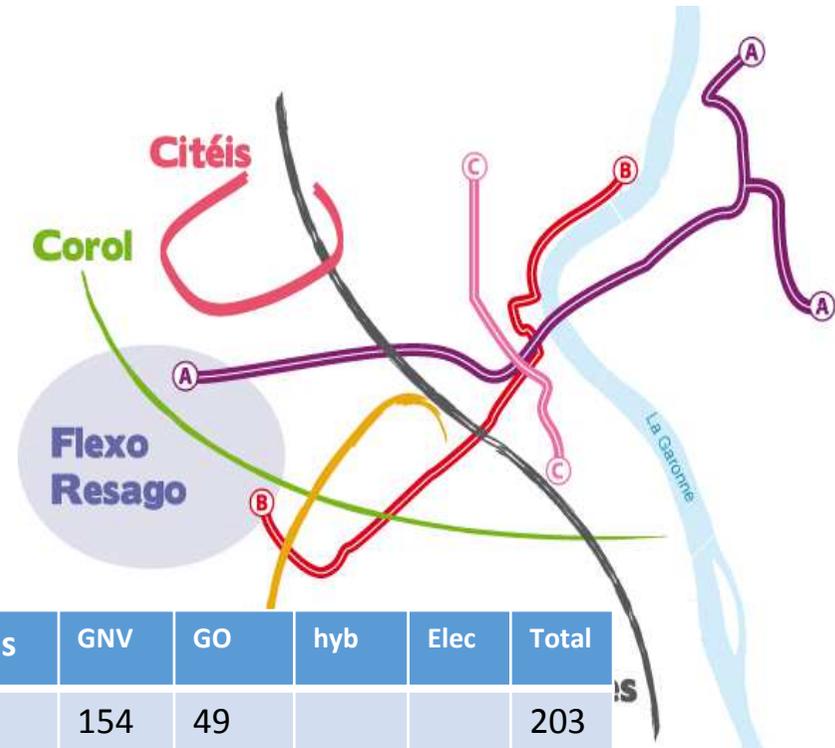
2ième partie

Présentation du réseau de transport
de Bordeaux Métropole

LE RESEAU METROPOLITAIN DE TRANSPORT PUBLIC EN 2018

L'offre Bus

79 lignes hiérarchisées, avec une numérotation en cohérence avec les niveaux de service



Flotte bus	GNV	GO	hyb	Elec	Total
Articulés	154	49			203
Standards	139	10	28		177
Gabarits réduits		24			24
minibus				5	5
Total	293	83	28	5	409

LE RESEAU METROPOLITAIN DE TRANSPORT PUBLIC EN 2018

L'offre tramway

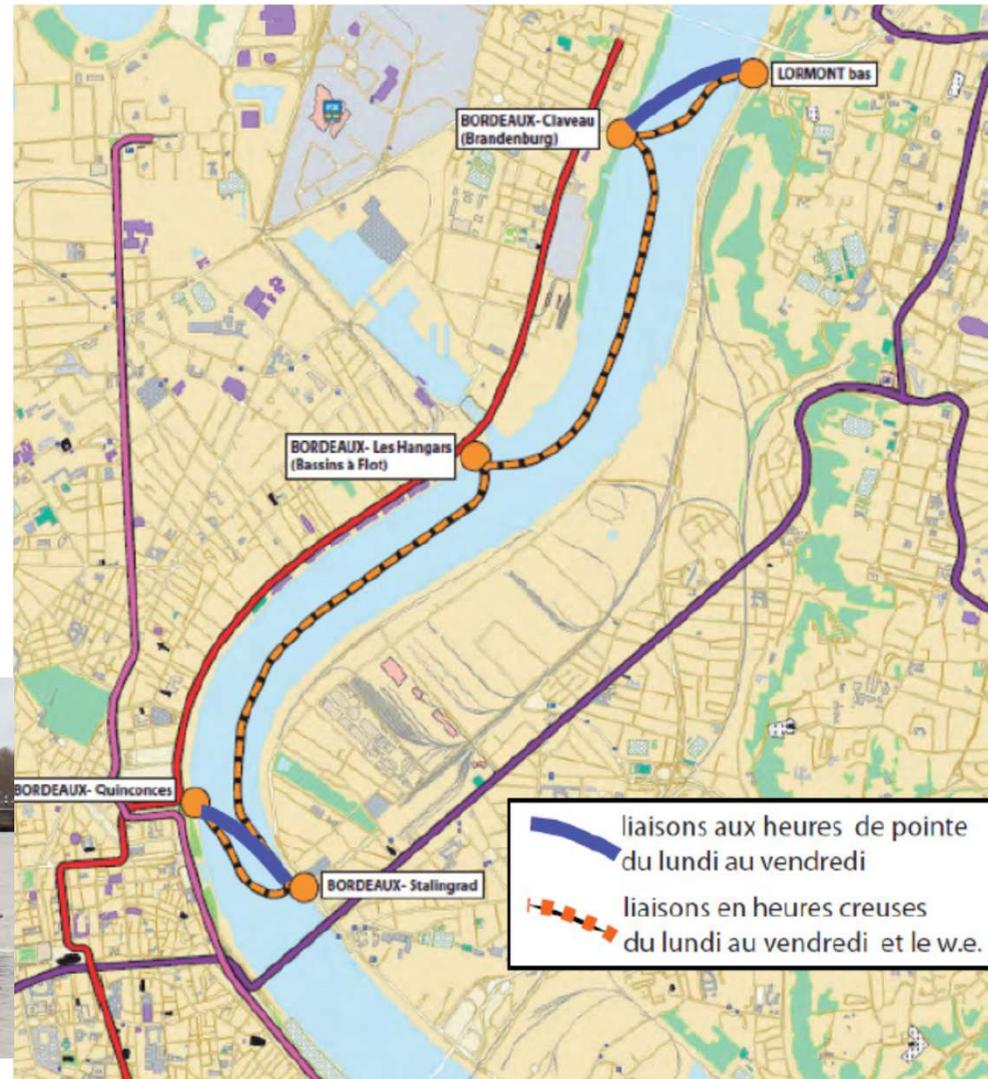
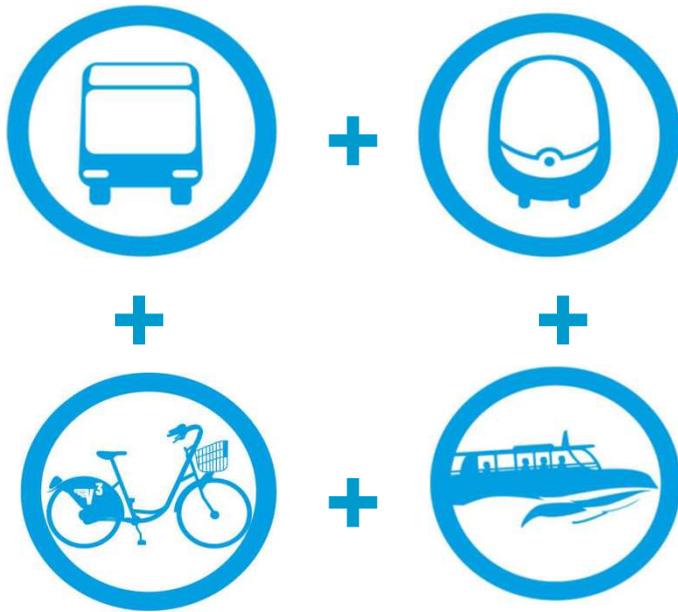
- 104 rames de tramway
- 67 km de tramway mis en service :
 - ligne A : 24.5 km
 - ligne B : 19.5 km
 - ligne C : 22.5 kms
- 23 parcs relais + 3 parcs mixtes :
 - 6 104 places



L'offre VCub

- 176 stations dont 31 stations dites Vcub+
- Un local de gardiennage à la Gare St-Jean
- 1000 VAE depuis le 06 mai 2019

Arrivée du 4ème maillon de la mobilité en mars 2013: les navettes fluviales



LE RESEAU METROPOLITAIN DE TRANSPORT PUBLIC EN 2018

LES RESULTATS

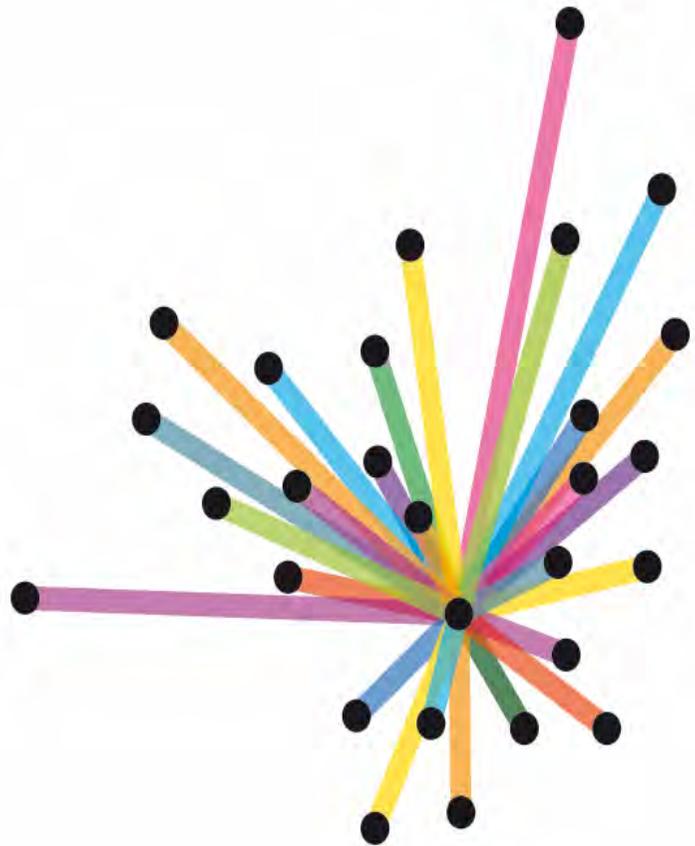
- **OFFRE : 34 110 002 km**
 - Bus : 79,3 % (27 061 884 kms)
 - Tramway : 20,2 % (6 891 991kms)
 - Bateaux : 0,2 % (68 200 kms)
- **FREQUENTATION : 158 135 392 voyages (hors Vcub) (+10,4% par rapport à 2017)**
 - Bus : 59 441 891 (+12,9%)
 - Tramway : 105 545 520 (+9,1%)
 - VCub : 2 196 080 locations (-15,6%)



RATIOS:

- **214 voyages par habitant**
- **Voyages / Kilomètres : 4,85**
 - Bus : 2,2
 - Tramway : 15,3
- **1 566 288 véhicules accueillis en parc relais (taux de remplissage moyen 73,5%)**

Merci de votre attention



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**





















BORDEAUX MÉTROPOLE

Rayonnement, développement et
aménagement :
Les ambitions d'une métropole
européenne

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- › Une politique architecturale, urbaine et patrimoniale cohérente
- › Respectueuse de l'existant, de l'humain et de la biodiversité
- › Pour permettre à la diversité des projets de s'intégrer durablement et harmonieusement dans les paysages métropolitains

LES OBJECTIFS

Assurer l'accès à un habitat pour tous dans la Métropole

Favoriser le développement de nouveaux territoires

Agir en faveur du parc existant

Réintroduire la Nature dans l'enveloppe urbaine

Faire de la Métropole le fer de lance d'une politique patrimoniale innovante

Valoriser les projets métropolitains afin de les rendre accessible à tous



■ La stratégie métropolitaine d'aménagement du territoire

- Créer les conditions de développement des nouveaux territoires

- Mettre en œuvre le renouvellement urbain des quartiers existants

Pour concevoir la forme urbaine de la Métropole

Dans un **objectif d'équité et de solidarité**

Par des **démarches d'innovation, d'expérimentation et d'évaluation**

En quelques chiffres :

50% de territoire urbanisé

50% d'espaces naturels, agricoles et forestiers

35 opérations d'aménagement en cours

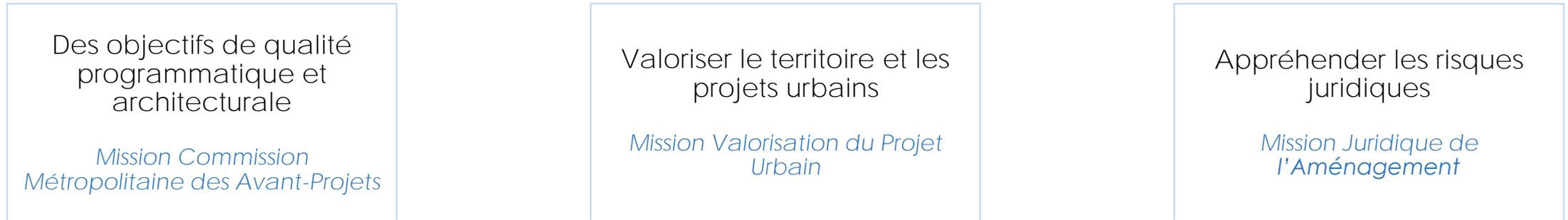
+ 50 000 logements autour des axes de transports collectifs

40 000 parcelles protégées par le PLU

200 projets d'aménagement des espaces publics suivis de près

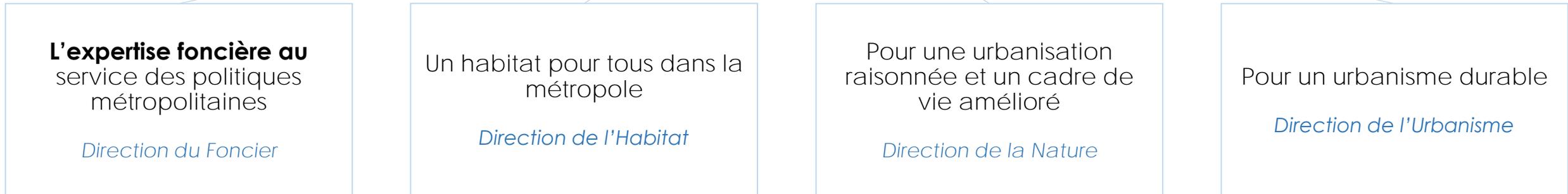


■ La répartition des missions



Concevoir la forme urbaine de la Métropole dans un objectif d'équité et de solidarité

Direction Générale Adjointe en charge de l'Aménagement



Porter des objectifs de qualité programmatique et architecturale

Pré-instruction des futures demandes de permis de construire
Avec la Commission Métropolitaine des Avant-Projets (CMAP)

- Pour vérifier leur caractère réglementaire
- Pour appliquer les objectifs fixés par la Métropole en matière de :

Insertion urbaine

Qualité architecturale

Programmation

Qualité de l'habitat

DIFFÉRENTS ACTEURS

- La Commune concernée : le Maire préside la Commission
- **L'architecte**-conseil de la CMAP
- Bordeaux Métropole : assure l'analyse des projets
- Les porteurs de projet : promoteurs, bailleurs sociaux et architectes

DIFFÉRENTS PROJETS CONCERNÉS

Habitat
Logements collectifs

Projets autre qu'habitation
A partir de 1 000 m²

Projet initial



Projet validé
après passage en CMAP



Avenue Emile Counord à Bordeaux

Les missions transversales

Valoriser les projets urbains

Mise en valeur des opérations d'aménagement urbain du territoire métropolitain

Faciliter le dialogue avec les habitants

Encourager des partenariats avec les acteurs du territoire

Mettre en valeur le rayonnement de la Métropole

Créer des liens avec des villes françaises et internationales



Des livrets de concertation



Plaquette de présentation du projet urbain Brazza

Appréhender les risques juridiques

3 fonctions principales

En appui de la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement (DGaA)

- 1 Traiter le contentieux et le pré-contentieux des autorisations **d'urbanisme**, en lien avec les services instructeurs de la métropole et la direction des affaires juridiques
 - 200 recours gracieux traités par an
 - 50 recours contentieux traités par an
- 2 Sécuriser, via le conseil juridique, les décisions prises par les directions de la DGaA et les services des pôles territoriaux
- 3 Informer et former pour garantir un certain niveau de connaissances et harmoniser les pratiques
 - Réalisation d'une veille juridique sur les évolutions législatives et réglementaires en rapport avec les différents domaines de l'aménagement
 - Publication mensuelle de lettres d'actualités - 10 numéros/an
 - Animation de formations internes

L'expertise foncière au service des politiques métropolitaines

Une maîtrise foncière globale fondée sur l'anticipation et la négociation

1 Anticiper les besoins et sécuriser les projets

Placer la **question foncière au cœur de** la réflexion projet

Proposer des objectifs partagés de valorisation foncière

Contenir les prix sur l'ensemble de la chaîne du foncier et de l'immobilier

2 Rationaliser l'acquisition et l'utilisation du foncier

Repérer les fonciers stratégiques et ceux nécessaires à la satisfaction des besoins liés aux objectifs des politiques métropolitaines : *habitat, économie, nature, aménagement, eau, transports, etc...*

Actionner les outils complémentaires de maîtrise foncière sur les réserves long terme : l'Établissement Public Foncier (EPF)

3 Mobiliser du foncier

Pour permettre la **mise en œuvre des** politiques métropolitaines

Pour agir sur la régulation des prix

Pour assurer le meilleur équilibre possible entre les objectifs des projets et le coût du foncier

- Maîtriser le foncier stratégique nécessaire aux projets métropolitains
- Viser des objectifs communs de valorisation foncière répondant à la fois aux besoins publics et aux politiques patrimoniales des opérateurs

UN TRAVAIL PARTENARIAL EXTERNE

- Avec les communes
- Avec les acteurs de la construction

La Conférence permanente des opérateurs fonciers et immobiliers de la Métropole

Assurer une coordination partenariale de la maîtrise des fonciers relevant des opérateurs privés

UN TRAVAIL PARTENARIAL INTERNE

Avec les directions métropolitaines

Assurer l'accès à un habitat pour tous dans la Métropole

La dynamique en cours

23,5% de logements sociaux - 35% de locatif privé - 42% de propriétaires

Les logements locatifs sociaux

- 92% de résidences principales sur le territoire de la Métropole
- 8 500 copropriétés, soit **+ d'un tiers** des logements métropolitains et 143 230 logements
- 7,2 millions d'€ par an dédiés au conseil et aux aides financières pour les ménages modestes de la métropole (dont 5 millions d'€ délégués de l'Agence Nationale de l'Habitat)
- 91 160 logements
- 3 200 nouveaux logements financés par BM et l'Etat chaque année
- 32 millions d'€ d'aide par an pour leur construction et réhabilitation (dont 24 millions d'€ de crédit de la Métropole et 8 millions d'€ de crédit de l'Etat)
- 75% de nouveaux logements situés en commune déficitaire
- Plus de 2 000 logements réhabilités par an (dont 1 000 en rénovation thermique)

Les objectifs à l'horizon 2030

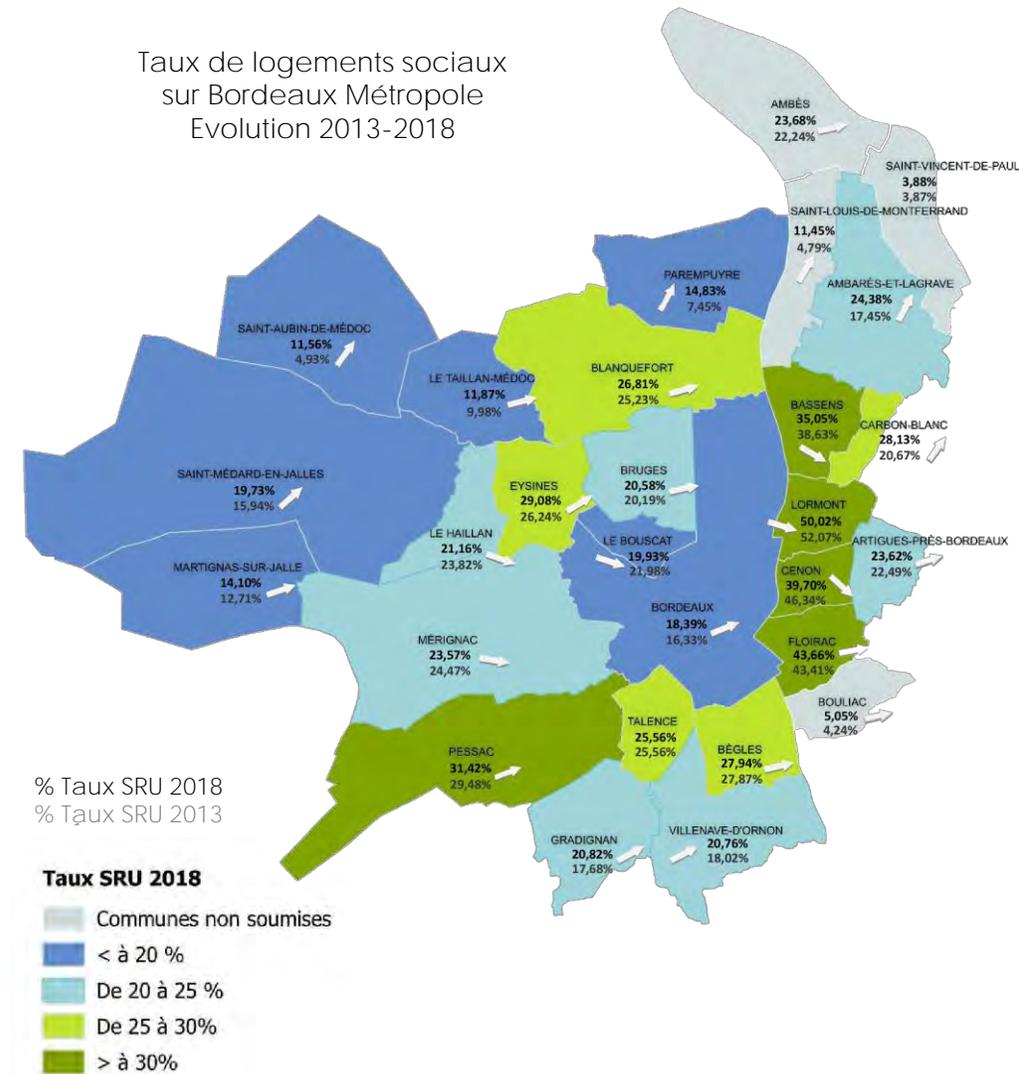
Assurer une offre et des conditions de logement optimisées pour la population existante ou à venir du fait de l'attractivité de la métropole

+ 7 500 logements à construire par an (dont 2 000 en accession sociale et abordable)

1 500 à 2 000 logements du parc public à réhabiliter chaque année

1 000 à 1 500 logements du parc privé à réhabiliter sur 6 ans

Taux de logements sociaux sur Bordeaux Métropole Evolution 2013-2018



La politique métropolitaine de l'Habitat

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) dans le PLU 3.1 : les nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation

A destination d'un public très diversifié

Dans un souci de mixité sociale, de qualité résidentielle et environnementale

Objectifs de production de logements neufs, de réhabilitation des parcs privé et public locatif existants

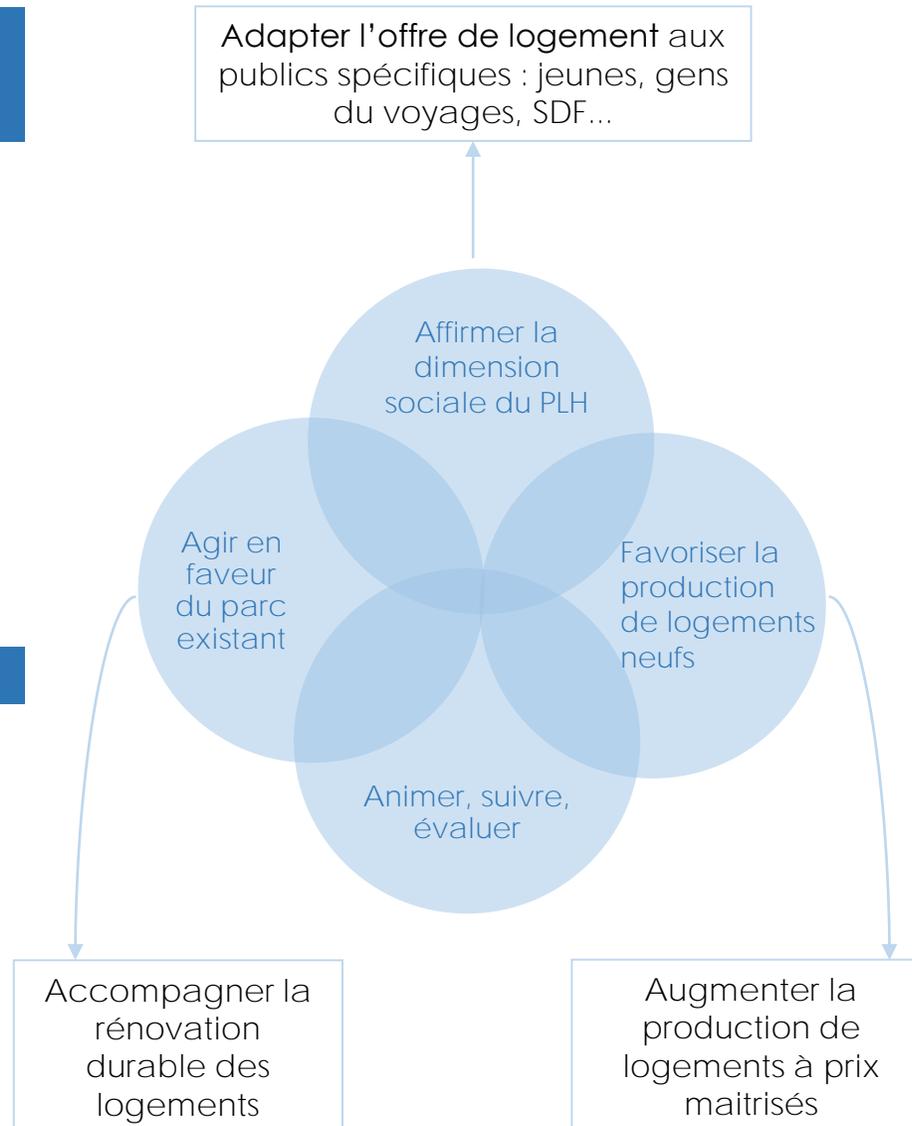
Plusieurs dispositifs d'aide

Pour l'accèsion à la propriété :

- Passeport Premier Logement (Ville de Bordeaux)
- Prêt à 0% (Bordeaux Métropole)

Pour la rénovation énergétique :

- Programme d'Intérêt Général (PIG),
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Coup de Pouce,
- Ma Renov Copro...



L'habitat dans les quartiers

Le contrat de ville métropolitain

- 14 communes et 21 quartiers « politique de la ville »
- 60 000 habitants concernés

Vaste programme de renouvellement urbain et de requalification des quartiers
6 projets de renouvellement urbain en cours

Soutien aux projets de cohésion sociale

Une démarche d'innovation

L'habitat participatif : 16 résidences en projet pour 300 logements

Grand Parc : un exemple de projet de renouvellement urbain

Faire le lien entre les quartiers Nord de Bordeaux et le centre-ville, en bénéficiant de la ceinture des boulevards et du passage du tram C

LE SITE

60 ha au sein du périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

11 000 habitants

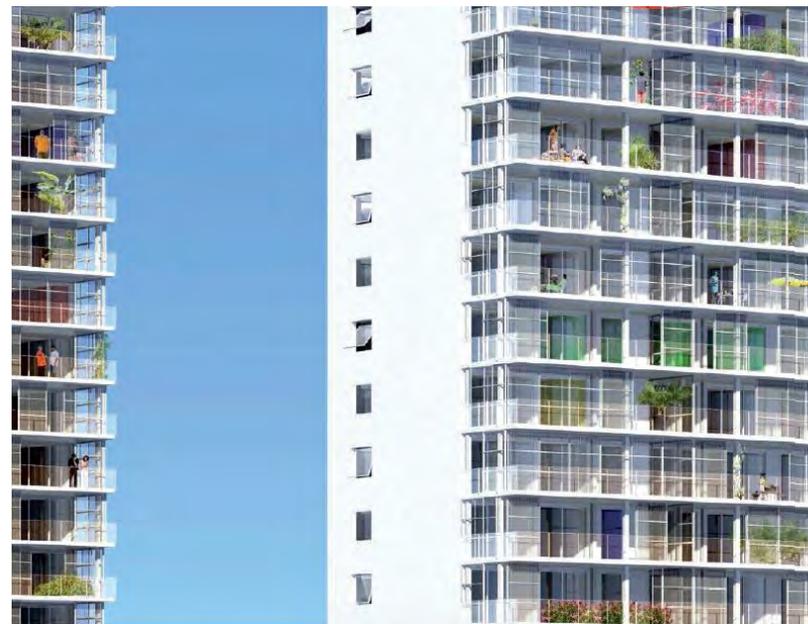
4 000 logements

Un espace vert de 8 ha

LES 4 AXES DU PROJET

1. Renforcer la lisibilité des espaces publics et faciliter les déplacements doux
2. Renforcer l'attractivité des équipements autour d'espaces publics majeurs
3. Révéler le grand parc du quartier pour tous les publics
4. Réhabiliter les logements et introduire une nouvelle offre de logements

3 400 réhabilitations – 380 nouveaux logements



Réhabilitation d'un immeuble du Grand Parc
Par Lacaton & Vassal, Druot, Hutin

Les fondamentaux d'une Métropole Nature

CONTEXTE

29 500 hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers

3 sites Natura 2000

1 Réserve Naturelle Nationale

1 285 espèces de flore recensées

551 espèces de faune recensées

OBJECTIFS

Consolider la trame naturelle et agricole

Réintroduire la nature dans l'enveloppe urbaine

58 000 hectares de nature
« Pour faire plus et mieux de nature »

(Re)donner à la nature des fonctions dans la Ville

L'AMBITION D'UNE MÉTROPOLE NATURE AFFIRMÉE

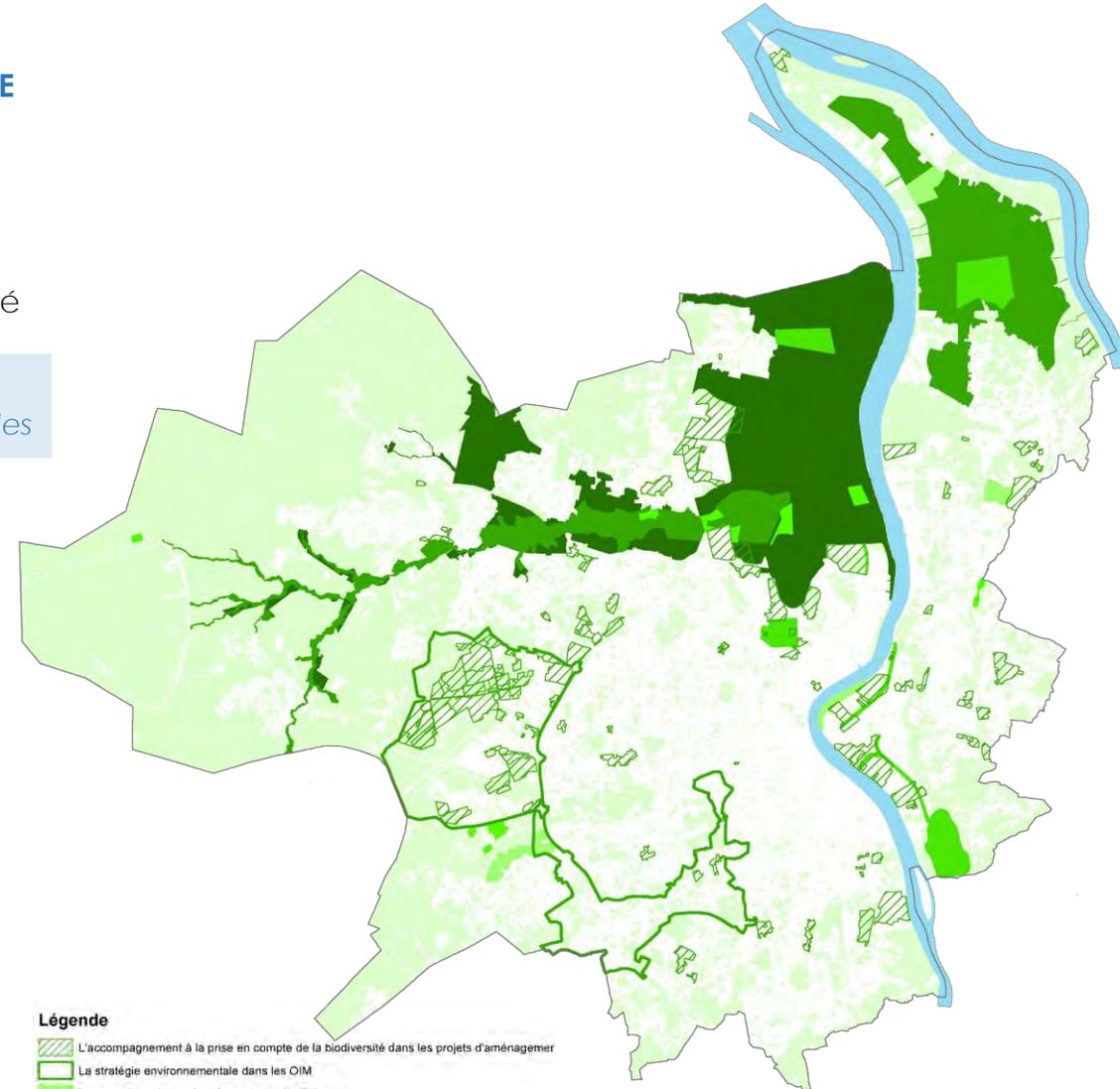
- 1 Mettre en valeur et préserver les espaces naturels
- 2 Lutter contre la perte de biodiversité

Stratégie Biodiver'Cité
Préserver la biodiversité et les zones humides

- 3 Développer une agriculture alimentaire et durable



Pour une urbanisation raisonnée
Et un cadre de vie amélioré

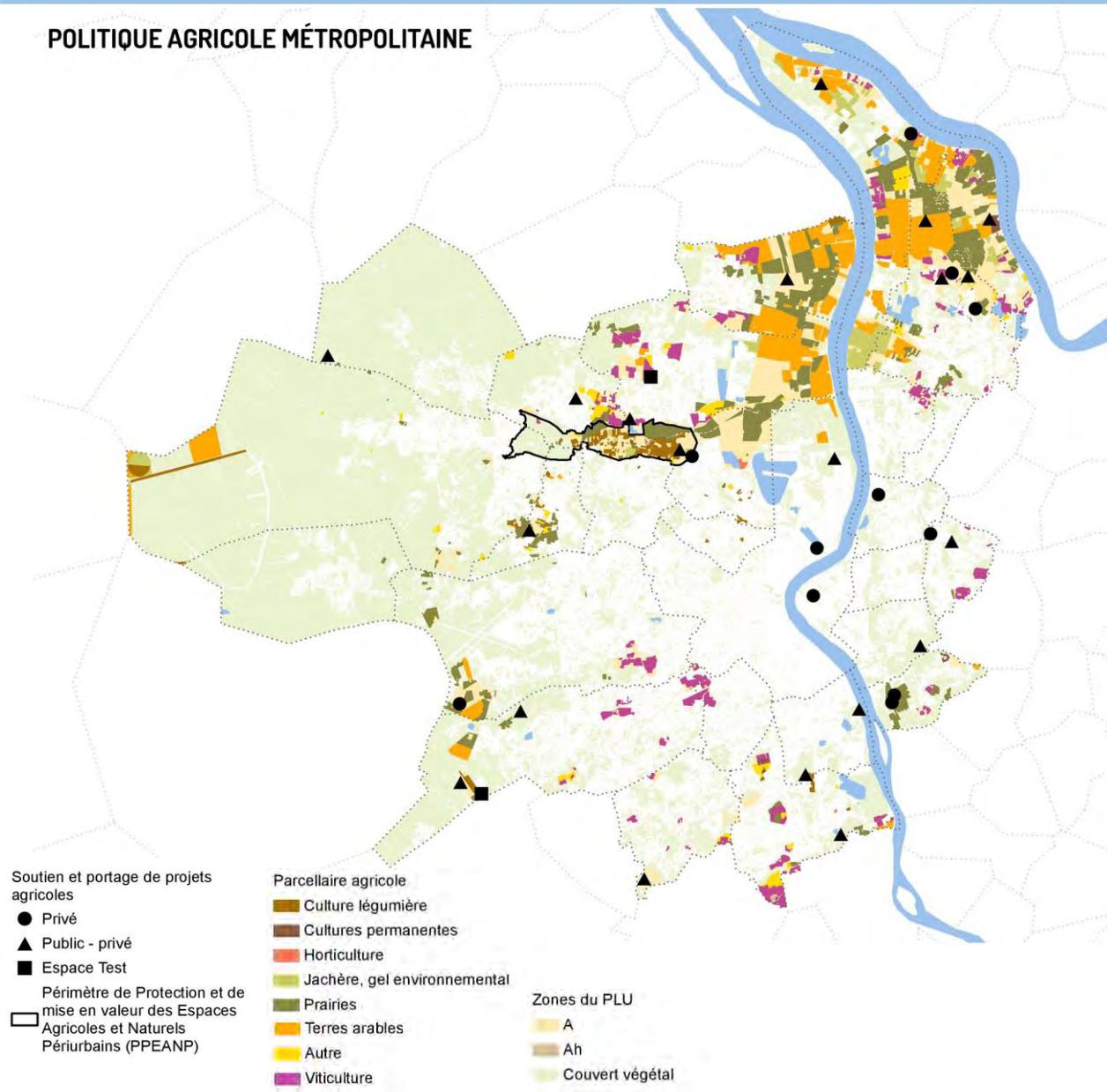


Légende

- L'accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement
- La stratégie environnementale dans les OIM
- Les grands projets nature financés par la Métropole
- La compensation écologique
- Les grands projets nature portés par la Métropole
- L'animation des zones Natura 2000
- L'OAIM Parc des Jalles
- Le couvert végétal de la Métropole

Une politique agricole métropolitaine, alimentaire et durable

POLITIQUE AGRICOLE MÉTROPOLITAINE



Les espaces agricoles métropolitains

6 585 ha de surface agricole utile
Soit 11,56% de la surface métropolitaine
1 200 emplois
176 exploitations recensés pour une diversité de productions (*élevage, vignes, maraîchage...*)

5 ENJEUX

- Une ville nourricière
- Une activité économique à fortes retombées
- La gestion des milieux et des paysages
- Une opportunité d'expérimentation et d'innovation
- Un rôle social et éducatif important

2 OBJECTIFS

- Soutenir une production agricole diversifiée, multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement
- Structurer une offre agricole et alimentaire de qualité, de proximité et pour tous

La Nature au cœur des projets urbains

La Brazzaligne : la nouvelle trame verte multifonctionnelle de la Rive Droite



3 km de ligne ferroviaire réhabilités en promenade paysagère, sur 10 ha

Renforcer l'armature paysagère de la Plaine Rive droite en requalifiant une emprise ferroviaire en espace Nature

Créer une couture paysagère et sociale, en transformant les voies ferroviaires à l'origine de ruptures, en opportunité de :

Continuité écologique entre quartiers existants et projets d'aménagement urbains en cours

Lieu de vie et d'usages appropriable par tous, anticipant la future cohabitation des habitants, ainsi que l'arrivée possible d'un TCSP

Le Parc naturel et agricole des Jalles

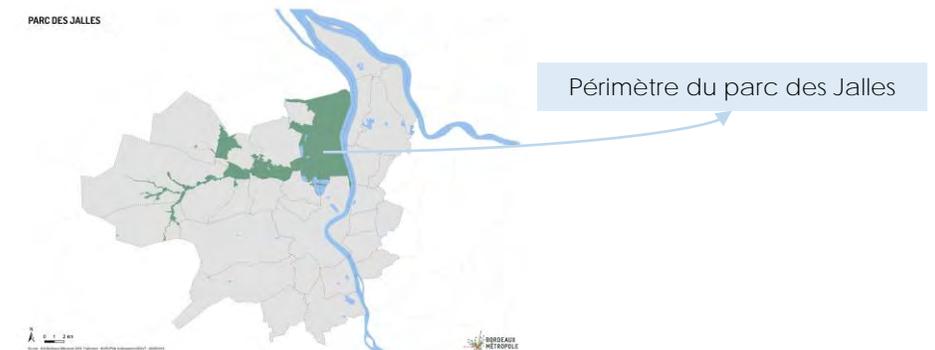
6 000 ha de surface
répartis sur 10 communes du Nord-Ouest du territoire
83 exploitations agricoles

Abrite une biodiversité très riche (*Réserve naturelle de Bruges, marais, bords de jalles...*)

Accueille de nombreuses activités économiques (*Agricoles et forestières*)



PARC DES JALLES



Périmètre du parc des Jalles

Pour un urbanisme durable

3 NIVEAUX D'ACTION

1 Les opérations d'aménagement urbain

Définition, mise en œuvre et évaluation
Pilotage des OIM

2 Le patrimoine urbain

Valorisation du patrimoine
bâti et paysager

3 La planification urbaine

Elaboration, évaluation et révision
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Au plus près des territoires

- En contact avec les élus et citoyens
- En étroite collaboration avec les pôles territoriaux



La mise en valeur du patrimoine exceptionnel du territoire

Répondre à la fois aux enjeux patrimoniaux et aux enjeux de développement

1 LES VALEURS

Parler de la ville avec des idées simples

Pas de patrimoine sans histoire partagée

Le patrimoine, c'est ce qui est disponible

Le patrimoine, c'est un capital pour les projets de développement

Le patrimoine principal de la métropole, c'est le fleuve

2 LES OBJECTIFS

Faire de la Métropole le fer de lance d'une politique patrimoniale innovante

Emporter l'adhésion : l'action de la collectivité oriente les actions du privé

Accompagner les projets au quotidien

3 LES MISSIONS

Poursuivre les démarches d'inventaires afin de consolider la connaissance du potentiel patrimonial

Elaborer les cadres d'actions indispensables à la mise en valeur du patrimoine

Coordonner et mettre en œuvre la communication et la médiation au service de la population et du rayonnement international



Service du patrimoine urbain en projet
Directrice : Anne-Laure Moniot

La mise en valeur du patrimoine exceptionnel du territoire

Une double démarche

EN AMONT

Inventaire
de l'existant

A l'aide des
documents de
planification urbaine



EN AVAL

Accompagnement
des projets
d'instruction sur le
volet architectural

Avec les pôles
territoriaux



Porte Cailhau, Bordeaux



Parc de Peixotto, Talence



Piscine de Bègles

RÉVISION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

150 hectares de site patrimonial remarquable

15 000 logements et 20 000 habitants

Près de 4 000 immeubles révisés

Près de 300 monuments historiques

1

Mérignac Soleil

Régénérer la Métropole : une requalification urbaine d'un secteur
intégralement stérile et commercial en un quartier mixte et végétal



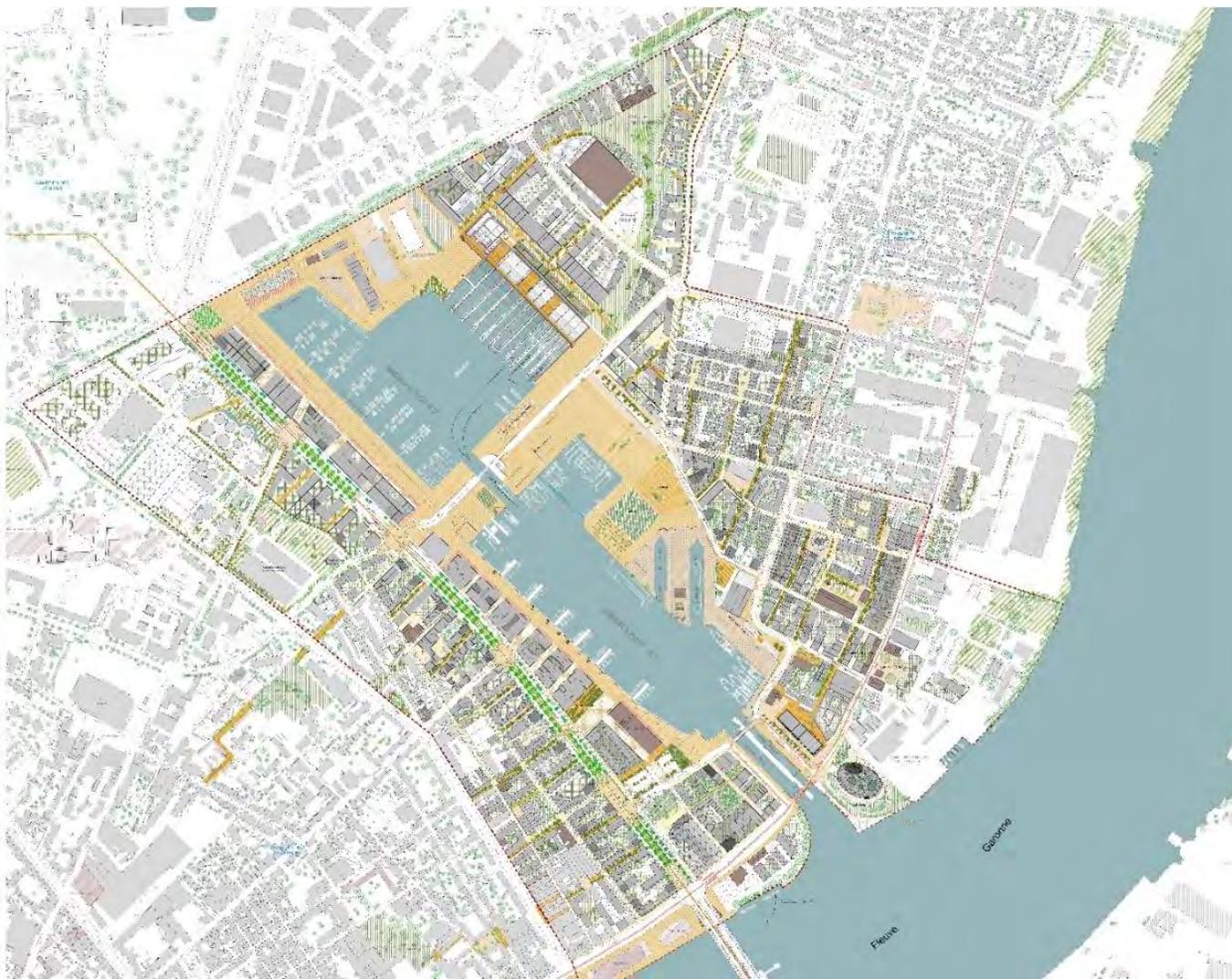
Le projet en quelques chiffres

- 69 hectares, dont 19 hectares d'espaces publics créés ou requalifiés
- 2 800 logements, soit environ 4 500 nouveaux habitants
- Implantation de 10 000 arbres de haute tige et création d'un parc public d'1 hectare en cœur de quartier
- Intégration du tramway (extension de la ligne A)

2

Bassins à Flot

Une des premières expérimentations de la méthode d'urbanisme négocié



Le projet en quelques chiffres

- 162 hectares
dont 13 hectares de plan d'eau
- 5 400 logements
soit 12 000 nouveaux habitants
- 240 000 m² de surface économique
soit 6 000 nouveaux travailleurs
- 25 à 30% d'espaces libres et plantés

3

Brazza

Un quartier moderne, où la mémoire industrielle du lieu est conservée



Le projet en quelques chiffres

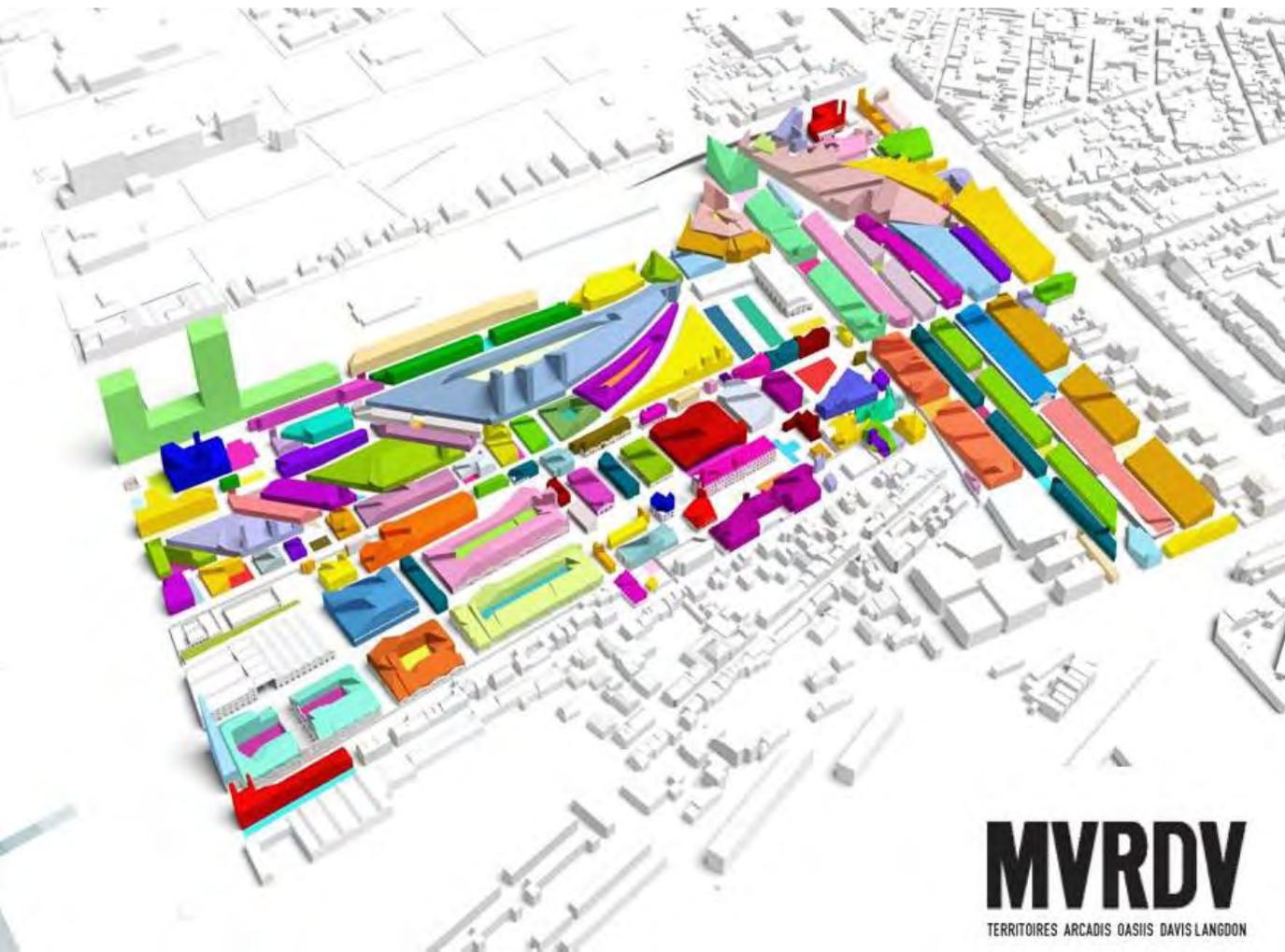
- 53 hectares
- 4 950 logements construits
soit 8 000 nouveaux habitants
- 130 000 m² de surface économique
soit 5 000 emplois créés
- 40% d'espaces verts aménagés
- 3km de ligne ferroviaire (Brazzaligne) rénovée



4

Bastide Niel

Une ville intime, où est mise en avant la mémoire du lieu



Le projet en quelques chiffres

- 35 hectares
- 3 400 logements construits
soit 8 000 à 10 000 nouveaux habitants
- 4 000 à 6 000 emplois créés
- 30% d'espaces végétalisés aménagés
sur 13 hectares
- 85% de l'espace public en aire piétonne



Le projet en quelques chiffres

- 50 hectares répartis sur 3 communes (Bordeaux, Cenon, Floirac)
- 4 500 habitants
90% de logements sociaux
- 720 logements diversifiés construits
310 logements réhabilités
- 12 équipements publics rénovés
- 2 lignes de transports en commun